



---

# RAPPORTS DES COMMISSIONS REGIONALES

---

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2022



LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE TENNIS

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**TABLE DES MATIERES**

<b>RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE .....</b>	<b>2</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION CLASSEMENT.....</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION .....</b>	<b>6</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION DES CONFLITS SPORTIFS.....</b>	<b>7</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION HOMOLOGATION.....</b>	<b>13</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES.....</b>	<b>15</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION DES LITIGES.....</b>	<b>21</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE.....</b>	<b>23</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION PADEL ET BEACH TENNIS.....</b>	<b>25</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION PARATENNIS.....</b>	<b>31</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION POLE SOCIETAL.....</b>	<b>34</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS.....</b>	<b>37</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS PLUS .....</b>	<b>40</b>
<b>RAPPORT DE LA COMMISSION TENNIS ENTREPRISE .....</b>	<b>43</b>

## **RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE**

### Membres de la commission :

Pierre-Marie GEFFROY (Président), Jean Pierre BIWER, Alain CANDAS, Oualid CHEMEK, Dominique CHIVOT, Pascal CRAMPON, Christophe FOURNIER, Joël HIARD, Hamed LADJMI, Emmanuel MAS, Isabelle MASSIET, Gérard OFFROY, Jonathan PALCZEWSKI, Georges REGNEAULT, Jérémie RYBACZYK

Suite aux départs de François PREVOST de sa fonction de Président et à celui de d'Alexandre DUTOIT en tant que responsable du groupe arbitrage, puis à l'intérim assuré par Patrice BRULEZ, la Commission Régionale d'Arbitrage a été réorganisée autour de 3 pôles :

- Arbitrage (responsable : Christophe FOURNIER) ;
- JAE (responsable : Jonathan PALCZEWSKI) ;
- JAT (responsable : Emmanuel MAS).

### **I. Pôle Arbitrage :**

#### **A. Formation :**

- A1 : 49 inscrits ;
- A2 : 3 inscrits ;
- A3 : 3 candidats – 1 candidat reçu (Léo HOFFMANN) ;
- FA3 : 1 candidat reçu (Alexandre DUTOIT).

#### **B. Epreuves de ligue, nationales et internationales :**

Les officiels du pôle arbitrage ont été présents sur de nombreux évènements de Ligue (Championnats individuels), CNGT, Borotra, ITF Amiens et Denain, Championnat de France par équipes, Tournois OPEN mais également sur des épreuves internationales (ATP, Challenger, WTA ...).

Evan Benoit, Estelle Clerin, Léo Hoffmann Et Rachel Muller ont participé à leur premier Roland Garros. Aurélie Bruyer et Christophe Fournier ont été retenus en tant que juges de ligne sur la finale du simple Messieurs, Arnaud Antolski et Hugo Nihouarn sur la finale Dames.

Quatre arbitres ont également été retenus pour officier durant le Rolex Paris Masters (Arnaud Antolski, Aurélie Bruyer, Christophe Fournier et Hugo Nihouarn). De plus, Jérémie Rybarczyk (chef des arbitres international White Badge) y a été retenu en tant que conseiller technique.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**C. Ecole arbitrage 2022 :**

Un vrai succès avec la participation de 26 jeunes.

Un suivi et une formation continue sont mis en place pour la saison 2023 : le but étant de présenter des candidats au Trophée National des Jeunes Arbitres.

**D. Qualifications :**

Une analyse de toutes les qualifications d'arbitres, de formateurs d'arbitres sera effectuée en fin de saison 2023 (31/08/23) afin d'effectuer des requalifications si besoin (passage de la qualification en inactive).

**II. Pôle JAE :**

Depuis début janvier et la nouvelle organisation de la CRA le pôle JAE s'est formé avec :

- En responsable Jonathan Palczewski ;
- Gérard Offroy pour la partie gestion des formations JAE ;
- Dominique Chivot Masson et Jean-Pierre Biwer pour la partie désignations ;
- Christelle Capliez et Dominique Rebouche en tant que membres.

L'année a démarré avec les quelques désignations sur les championnats de France Senior + dans les clubs qui recevaient au fur et à mesure de leurs qualifications.

Est venue ensuite l'importante tâche de demande de disponibilités et de désignations sur les championnats de France et de DQCF masculins et féminins. Hormis une défection liée à un souci de santé, toutes les rencontres de championnats de France ont réussi à être couvertes et uniquement 3 rencontres de DQCF se sont jouées sans JAE malgré l'ouverture exceptionnellement cette année aux JAE1 pour la DQCF.

Sur ces mêmes championnats se sont terminées les phases d'évaluation JAE2 dont l'épreuve théorique s'était déroulée en février.

La saison s'est conclue sur le bilan de cette dernière et sur l'organisation des formations 2023. A été décidé de ne pas mettre de date fixe car contraignant pour les candidats mais dès que les inscriptions auront été effectuées, chaque formateur recevra sa liste de candidats par secteur géographique, ce qui lui permettra de définir les dates de formations nécessaires. Insistons sur ce point au vu des modifications des règlements pour les saisons à venir : une sensibilisation des clubs concernés a été effectuée conjointement avec le pôle Arbitrage.

La saison s'est terminée par l'appel à candidature des niveaux 3. 5 candidats ont été présentés au niveau de la ligue des Hauts de France pour intégrer ce cursus de formation qui s'échelonnera de novembre 2022 à novembre 2023 avec plusieurs phases. 3 des 5 candidats ont été retenus malgré un nombre important de candidatures sur toute la France, preuve en est qu'avec cette représentation, la Ligue reste reconnue par la qualité de ces officiels.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**III. Pôle JAT :**

Résultats des examens JAT sur la saison 2022 :

- JAT1 -> 53 candidats ont passé l'examen : 44 admis - 9 recalés ;
- JAT2 -> 21 candidats ont passé l'examen : 16 admis - 5 recalés.

2 candidats de la Ligue ont obtenu la qualification JAT3 : Aurélie Bruyer (Nord) et Romain Depaquit (Aisne).

Dans un souci d'amélioration du juge-arbitrage dans les tournois, le pôle JAT souhaite proposer plusieurs actions :

- Mise en place de recyclages ;
- Organisation de sessions de formation à MOJA ;
- Formation de nouveaux officiels JAT3/FJAT3 pour encadrer les formations et officier sur les tournois CNGT.

Le pôle JAT souhaite également promouvoir les formations JAT1 et JAT2 afin en particulier de réduire le nombre de juge-arbitres « prête nom ».

Un formulaire de demande de dérogation pour juge-arbitrer 2 tournois dont les dates se chevauchent a été mis en place et les demandes sont désormais étudiées individuellement.

Pierre-Marie GEFFROY  
**Président de la Commission  
Arbitrage**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION CLASSEMENT**

### Membres de la commission :

Philippe CALMUS (Président), Christelle CAPLIEZ, Céline GUILLAUME, Joël HIARD, Olivier KABAN, Georges REGNEAULT

Après 2 ans de perturbation, la compétition a repris dans de meilleures conditions. Aussi, le classement s'est déroulé presque normalement sur la saison 2022. Une légère baisse du nombre de matchs disputés par rapport à 2019 explique que certaines normes aient été revues à la baisse pour conserver les effectifs.

De nombreux reclassements ont eu lieu tout au long de la saison. Ils concernent les ND (joueurs n'ayant pas joué depuis au moins 5 ans) mais aussi des joueurs notamment sous-classés (3 niveaux), souvent des 2ndes séries qui jouent peu et bien. Les délégués départementaux reclassent en 4<sup>ème</sup> série, le délégué régional gère les 3<sup>èmes</sup> séries alors que la commission fédérale s'occupe des 2ndes, des 1ères séries et des étrangers.

Merci à Céline Guillaume, Christelle Capliez, Joel Hiard, Georges Regneault et Olivier Kaban, les délégués départementaux qui ont œuvré toute l'année pour les reclassements et pour répondre aux nombreuses interrogations des joueurs.

Le classement qui est sorti en septembre était le dernier « classement final » traditionnel. Désormais, il y aura un classement mensuel basé sur les résultats des 12 derniers mois. Le niveau attribué à chaque adversaire sera celui du jour de la rencontre pour tous les matchs disputés sur la saison 2023. Pour les matchs disputés durant la saison 2022, c'est le classement final qui est pris en compte. Les autres éléments du calcul, notamment les mesures de descente limitée et les bonifications sont adaptées au nouveau programme mais globalement maintenues.

La modernisation de Ten'Up donne des possibilités de simulation améliorées, fiables et pédagogiques. Tout le détail sur ce nouveau classement peut être vu sur la page classement du site de la FFT.

CLASSES	DAMES	MESSIEURS	TOTAL
1ère série	24	34	58
2ème série	315	716	1031
3ème série	1167	5347	6514
4ème série	4709	16669	21378
Toutes séries	6215	22766	28981

**Philippe CALMUS  
Président de la Commission  
Classement**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION**

### Membres de la commission :

Bernard SOUDANT (Président), Arnaud BOUCHEZ, Jérôme CAVORY, Jennifer DESCHEMAKER NOISETTE, Marie DESPRES LONNET, Joël TABARY, Virginie VIGNON

Différents outils existent pour communiquer avec vous et vous aider à mieux communiquer :

- Suite à la décision de la commission, échanges.tennis, le magazine en ligne des infos régionales du tennis, va disparaître et son contenu sur l'actualité et les événements sera reporté sur le site internet ;
- Après un sondage et 23% de retour, la commission a souhaité repenser le site internet qui constitue le centre de ressources pour les dirigeants et enseignants. Notre réflexion nous a amené à remettre à plat l'arborescence, la navigation et à revoir les cibles et objectifs. Pour incarner le dynamisme de la ligue, l'objectif sera de valoriser les animations, championnats, tournois et événements en mettant en avant ceux qui font la ligue : les clubs, les enseignants, le centre de formation, les compétiteurs et tous les pratiquants ;
- Les pages Facebook et Instagram de la ligue ;
- Les emailings d'informations sont envoyés tous les mois aux dirigeants et correspondants sur la base des informations renseignées dans Adoc ;
- Nous pouvons réaliser vos calicots et kakémonos à des prix imbattables et réaliser vos affiches en PDF à votre demande, toutes les informations sont sur le site de la ligue (je gère mon club - communication) ;
- L'annuaire est maintenant numérique pour faciliter tous types de recherche au niveau régional ou départemental (clubs, dirigeants, contacts, élus, commissions, arbitres, salariés...). Une version papier sera réalisée tous les 4 ans, l'année suivant les élections ;
- Ten'up, Proshop, les applications fédérales sont des outils au service des clubs et de la communauté des licenciés.

Des projets sont en réflexion, en particulier autour de la vidéo, toujours dans le but de vous apporter les meilleurs outils et de vous aider dans la communication de votre club.

**Bernard SOUDANT  
Président de la Commission  
Communication**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES CONFLITS SPORTIFS**

### Membres de la commission :

Jean-Claude FOUBERT (Président), Richard BORE, Djohar IMMOUNI, Thérèse JACQUEMONT, Joël TABARY

Les règlements ont pour objet d'assurer le déroulement loyal de toute compétition dans le respect de l'éthique sportive.

La CRCS statue en premier ressort sur les contestations qui peuvent être formulée par mail, fax ou courrier (LRAR) relatives :

- Aux championnats départementaux et régionaux par équipes ;
- À la qualification des joueurs à l'intérieur de la Ligue.

### Appels possibles devant :

- La Commission Régionale des Litiges.

La majorité des rencontres se déroulent en l'absence de juge-arbitre et arbitre sans aucun incident notable. Ce point est l'une des forces de notre sport, pas suffisamment mis en avant.

La saison 2022, post crise sanitaire, se caractérise par un nombre anormal d'irrégularités au nombre desquelles :

- La participation à une compétition par équipe avec un classement « Non Déterminé » ;
- Des régressions de couleur de nombreux jeunes joueurs ;
- Le non-respect des dates limite de prise de la licence ;
- Le non-respect de la hiérarchie de classements à l'intérieur d'une équipe ;
- ...

**Le respect des préalables au bon déroulement d'une rencontre : contrôle des licences (date de prise, mention compétition autorisée) et présentation de la fiche de composition d'une rencontre par équipes, permettrait de diminuer de manière significative le nombre de conflits à traiter.**

### Rappel Saisine :

- Se référer à l'article 97 des Règlements Administratifs FFT ;
- Pour les épreuves par équipes, le juge-arbitre est saisi verbalement par le capitaine de l'équipe réclamante ;

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

- Sous peine d'irrecevabilité, l'objet et les motifs de la réclamation des capitaines et du juge-arbitre sont portés sur la feuille d'observation ;
- Toutefois, si le fait contraire aux Règlements n'a pu être connu par le réclamant que postérieurement à la rencontre, la réclamation peut être formulée par mail ou fax, envoyé dans les 24 heures de cette découverte et confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception, l'une et l'autre adressées à la Commission des épreuves par équipes de la ligue ou de la Fédération suivant le cas.

**Aucune réclamation n'est recevable au-delà d'un délai de 10 jours à compter du jour de la rencontre.**

Jean-Claude FOUBERT  
**Président de la Commission  
Conflits Sportifs**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT**

### Membres de la commission :

Carole LECLERC (Présidente), Sylvie BOQUET, Jérôme CAVORY, Sylvie DAUVILLE, Michel DUHAMEL, Karine HALLAF, Alexandra MAUROY-PLOUVIER, Eric MONFORT, Corinne TATE, Dominique TRICOTEAUX, Virginie VIGNON, Carole WIEJOWSKI

Outre les actions de développement, la commission s'occupe du tennis scolaire et universitaire et du tennis féminin.

L'objectif principal de la commission est de vous aider à développer vos clubs par des aides financières ou matérielles en relation avec la fidélisation et le recrutement des licenciés.

Pour vous aider dans la construction de vos projets en répondant à toutes vos questions, le Conseiller En Développement vous présentera les actions départementales, régionales et nationales.

En plus des conseillers à votre disposition, tout est fait pour vous accompagner et vous soutenir (formation des dirigeants, réunions de secteurs sur les grands thèmes, conseils juridiques et fiscaux).

### **I. Présentation de l'ensemble des aides mises en place et des actions qui se sont déroulées durant la saison 2021-2022 :**

Les aides se répartissent en 2 pôles :

- Les aides directes : en remplissant un formulaire directement accessible depuis le site internet de la ligue, elles permettent le soutien des clubs dans la mise en place d'actions orientées vers la pratique de tous les publics.
- Les aides équipements, en rencontrant votre Conseiller En Développement départemental et en remplissant un dossier, vous pouvez obtenir des aides pour l'aménagement de club house, la gestion et le contrôle d'accès automatisé aux courts, le paiement en ligne.

Le projet de développement peut vous aider à réaliser des projets, ce dossier vous permet de faire un point sur votre club, son environnement et de réfléchir aux actions à mettre en place pour fidéliser ou recruter des licenciés sur plusieurs années.

Pour les dossiers équipements et les projets clubs, une convention précise les engagements club/ligue dans le cadre de la réalisation du projet et en spécifie les modalités.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

Au cours de la saison, 110 clubs ont bénéficié d'aides directes ou d'aides à l'équipement (hors Aide au Développement des Clubs et de la Pratique, financée par la FFT, qui a soutenu 23 clubs dans leurs projets d'équipements).

**A. Aides directes :**

• **Soutien au tennis scolaire** : 52 clubs / 265 cycles – 17 850€

Aisne 0, Nord 24, Oise 23, Pas de Calais 4, Somme 1

• **Kit Pédagogique (pour le programme « de la cour aux courts »):**

116 enseignants formés dans le département du Nord et 40 kits distribués : 13 669€  
4 formations effectuées dans le Pas de Calais (Wancourt, Hénin Beaumont, Lumbres et Etaples), et plusieurs kits distribués aux Conseillers pédagogiques de Circonscription.

Le déploiement se poursuit sur ces départements et sur les autres départements de la région.

• **Création 1<sup>er</sup> TMC féminin (dames et ados)** : 5 clubs - 610€

Aisne 0, Nord 1, Oise 2, Pas de Calais 1, Somme 1

• **Découverte adultes** : 10 clubs – 3 000€

Aisne 1, Nord 6, Oise 1, Pas de Calais 1, Somme 1

• **Offre 4+2 Artengo/Ligue** : 19 clubs – 7 200€

Aisne 1, Nord 6, Oise 6, Pas de Calais 3, Somme 3

**B. Aides équipement :**

• **Aménagement de club house** : 4 clubs – 9 273€

Nord 1, Oise 2, Somme 1

• **Gestion et contrôle d'accès automatisé aux courts** : 4 clubs – 4 946€

Nord 2, Oise 1, Somme 1

• **Paiement en ligne – abonnement des clubs pendant 12 mois** : 16 clubs – 2 304€

Nord 9, Oise 3, Pas de Calais 1, Somme 3

Pour rappel, la construction de terrains de Padel et la rénovation de courts sont désormais prises en charge (en partie) par la FFT dans le cadre de l'ADCP, c'est pourquoi les aides « équipement » de la Ligue sont inférieures aux saisons précédentes.

**II. Projets pouvant être aidés dans le cadre de l'ADCP :**

**Structures couvertes** (tennis et/ou padel - extension, construction et réhabilitation) ; **Espaces de vie** (création / agrandissement) ; **Padel** (création et structure semi-couverte) ; **Beach tennis** (création) ; **Terre battue traditionnelle** (création / rénovation) ; **Terre artificielle, gazon synthétique et moquette** (création / transformation de terrains existants en dur) ; **Terrains en dur : résine** (création / rénovation) et **béton poreux** (rénovation).

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**III. Visites de clubs :**

Les Conseillers En Développement sont à votre disposition pour vous aider dans toutes les missions de vos clubs. 218 visites ont été réalisées pour 127 clubs.

Dans vos missions d'employeur, **le Cosmos (Conseil social du mouvement sportif)** met gratuitement à votre disposition des conseillers juridiques vous apportant tous les conseils et répondant à toutes vos questions sur les contrats de travail, la relation salariée, la gestion du temps de travail, le contrôle Urssaf. La fédération prend en charge l'adhésion annuelle.

Céline Stoeffler, juriste et salariée de la Ligue, est également à votre disposition pour tout conseil relatif aux ressources humaines, au droit du travail, au droit des associations, etc.

**IV. Tennis scolaire :**

Plus de 8000 jeunes sont accueillis dans les clubs de la ligue organisant des cycles destinés à faire découvrir le tennis aux enfants des classes primaires.

**V. Programme « de la cour aux courts », destiné aux élèves de maternelle :**

Les enseignants de l'éducation nationale sont formés par des enseignants D.E. désignés par la Ligue, car formés à cette pratique spécifique, et sont dotés d'un kit pédagogique et de séances visuelles diffusées par le réseau Canopé, leur permettant de faire jouer les enfants au tennis, toute l'année dans la cour de l'école.

Ce programme est déjà bien implanté dans le département du Nord et s'est déployé cette saison dans le département du Pas-de-Calais.

**VI. Tennis féminin :**

Le samedi 14 mai a eu lieu à Amiens la 1<sup>ère</sup> finale régionale des raquettes ados : 24 équipes étaient engagées dans les départements cette saison, et 6 équipes se sont rencontrées pour déterminer l'équipe qualifiée pour la finale nationale (l'équipe du RC Amiens (80) s'est qualifiée pour la finale nationale des 18 et 19 juin à Dinard).

Le dimanche 12 juin a eu lieu à Marcq-en-Barœul la finale régionale des raquettes FFT Dames : 93 équipes se sont engagées dans les départements cette saison, et 12 équipes se sont rencontrées pour déterminer les 3 équipes qualifiées pour la finale nationale (l'ES Montcornet (02), le TC Hem (59), et l'AS Eppeville-Pays Hamois (80) se sont retrouvées à St Malo les 23, 24 et 25 septembre pour disputer la finale nationale).

***Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022***

**VII. Tennis Tour :**

Cette animation itinérante de promotion du tennis a malheureusement été annulée cette saison.

Toute l'équipe développement, élus et permanents, est à votre service pour vous accompagner dans vos missions de dirigeants, et vous souhaite une excellente saison tennistique et sportive.

Carole LECLERC  
**Présidente de la Commission  
Développement**

**RAPPORT DE LA COMMISSION HOMOLOGATION**

Membres de la commission :

Patrick DEVILLERS (Président), Richard BORE, Dominique CHIVOT, Patrick DEVILLERS, Jean-Claude FOUBERT, Laurence HAVARD, Lucie HOREN, Antoine SUEUR

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Je remercie vivement les clubs qui ont enregistré dans ADOC leurs demandes d'homologations pendant la période de saisie, qui pour rappel se terminait le 26 juin 2022. C'est important car ça facilite le travail d'harmonisation nécessaire à la réussite du calendrier de vos tournois.

Petit rappel concernant les demandes d'homologations :

- Tournois internes : vous avez la possibilité de les saisir dans ADOC tout au long de l'année ;
- TMC Dames et Messieurs : une période de saisie sera ouverte de fin décembre à mi-janvier pour les demandes d'homologations de février à aout 2023 si vous n'avez pas atteint le quota fixé par Clubs pour la saison.

Merci de respecter le Cahier des Charges téléchargeable sur le site de la Ligue.

Vous trouverez ci-dessous les chiffres distinctifs concernant les homologations de tournois des années précédentes ainsi qu'une projection de celles de 2023 au 16 octobre 2022.

Saisies sur Adoc	Commission Homologations						Nb Au 16 10 2022 et Ecart	Annulés Covid		
	2018	2019	2020	2021	2022	2023		2020	2021	2022
Mai - Juin	Catégories de tournois									
	Tournoi Hors Catégorie	11	14	11	11	12	14	2		
	Tournoi 1ère Catégorie	14	23	24	21	21	23	2		
	Tournoi 2ème Catégorie	49	44	43	47	45	47	2		
	Tournoi 3ème Catégorie	281	335	354	331	307	306	-1		
	Format Court Adulte	5	5	2	10	14	13	-1		
	Tournoi Vert Adultes		1							
	Tournoi Galaxie Tennis 8/10 ans	138	258	281	366	366	329	-37		
	Tournoi Jeunes 11/18 ans	287	257	257	287	320	273	-47		
	Tournoi Vert Jeunes 11/18 ans		3	2	42	53	52	-1		
Annuelles Sauf TMC sur 2 Periodes	S/Total	785	940	974	1115	1138	1057	-81		
	Challenges Nationaux TMC Dames					4		-4		
	TMC Dames	63	83	108	87	154	75	-79	43	54 14
	TMC Messieurs	30	61	119	136	202	81	-121	41	53 11
	Tournoi Interne	212	229	184	127	211	117	-94	56	78 1
	TMC Fédéral Catégorie 2 Jaune		5	4	2	4	3	-1	1	
	TMC Fédéral Catégorie 2 Orange	2	1	2		1	2	1		
	TMC Fédéral Catégorie 2 Vert			1		2	1	-1		
	S/Total	307	379	418	352	578	279	-299	141	185 26
	Total général	1092	1319	1392	1467	1716	1336	-380	477	893 68

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

La saison 2022 a été beaucoup moins impactée par la crise sanitaire en ce qui concerne vos tournois.

Au 16 octobre 2022 le nombre de demandes d'homologations est de 1336 . A noter une diminution sensible des Tournois Galaxie 8/10 ans et des Tournois Jeunes 11/18 ans.

Concernant les TMC nous verrons bien si la seconde période de saisie confortera le nombre de tournois de l'an dernier !

Quelques rappels concernant le juge arbitrage :

- Le juge arbitre que vous avez choisi doit avoir la qualification requise, être en activité, et officier réellement sur le tournoi ;
- Nous vous rappelons qu'en vertu des Règlements Sportifs de la FFT il ne peut pas être juge-arbitre sur deux tournois qui se chevauchent, même partiellement dans des clubs différents ;
- Une fois la demande d'homologation saisie et validée dans ADOC, le juge-arbitre reçoit par mail le lien pour accepter, sur son AEI, d'officier sur le tournoi ou non. Il est nécessaire de le faire au plus vite pour que la Ligue puisse valider l'homologation ;
- Rappel important concernant la clôture des tournois. Elle doit intervenir au plus tard dans les 4 jours qui suivent la fin du tournoi.

Je remercie les membres de la commission pour leur investissement, et nous restons à votre écoute afin d'améliorer la participation, la qualité et la réussite de vos tournois.

Un grand merci à Catherine Duchâtel qui assure le secrétariat de cette Commission et qui est très investie dans la gestion des homologations.

Patrick DEVILLERS  
**Président de la Commission  
Homologation**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES**

### Membres de la commission :

Michel DUTRY (Président), Christelle CAPLIEZ, Sylvie DAUVILLE, Chantal FIOLET, Christian LAPORTE, Carole LECLERC, Maxime LEFORT, Jonathan PALCZEWSKI, Roger RAWART, Dominique REBOUCHÉ, Pascal VERMEERSCH

### **PARTIE 1**

#### **I. Championnats de France :**

- Filles 17/18 ans : Psonka Jade en finale simple
- Garçons 15/16 ans : Caby Jules et Holder Karl en demi-finale double
- Garçons 17/18 ans : Lestir Loan en demi-finale simple et en finale double avec Pinoit Mathys

#### **II. Finales régionales « individuels jeunes » (Filles) :**

- 9 et 10 ans : 14 et 15 mai 2022 à Marcq-en-Barœul ;
- 11 ans, 15/16 ans et 17/18 ans : 6 juin 2022 à Arras ;
- 12 ans et 13/14 ans : 16 octobre à Amiens.

9 ans	Blondeel Lila (OSM Lomme) bat Vieira Cathy (TC Meru)
10 ans	Delhaye Éloïse (TC Phalempin) bat Robert Maud (TC Rully)
11 ans	Sciacaluga Lou (TC St Omer) bat Deprez Marie (TC Berk)
12 ans	Carpentier Ninon (TC Viry Noureuil) bat Nouvion-Houssé Emma (TC Villeneuve St Germain)
13/14 ans	Sueur Rose (TC Le Touquet) bat Spindler Lou-Anne (TC Chantilly)
15/16 ans	N'Tondélé Tessy (TC Ronchin) bat Vandekerckhove Inès (TC Étaples)
17/18 ans	Psonka Jade (TC Amiens Métropole) bat Hennicaux Paloma (TC Denain)

#### **III. Finales régionales « individuels jeunes » (Garçons) :**

- 9 et 10 ans : 14 et 15 mai 2022 à Marcq-en-Barœul ;
- 11 ans, 15/16 ans et 17/18 ans : 6 juin 2022 à Arras ;
- 12 ans et 13/14 ans : 16 octobre à Amiens.

9 ans	Liévin Raphael (US Dunkerque) bat Bagi Goran (TC Phalempin)
10 ans	Lamandin Harry (AS Cucq) bat Vieira Lucas (TC Méru)
11 ans	Azzaz Zakaria (TC Arras) bat Huard De La Marre Sacha (TC Compiègne Pompadour)
12 ans	Fouques Gaspard (TC Ronchin) bat Lestir Eliot (La Raquette de VA)
13/14 ans	Belot Alex (La Raquette VA) bat Riu Martin (La Raquette de VA)
15/16 ans	Caby Jules (TC Hem) bat Holder Karl (US Dunkerque)
17/18 ans	Lestir Loan (La Raquette VA) bat Pinoit Mathys (OSM Lomme)

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**IV. Finales régionales « interclubs jeunes » (Filles) :**

- Finales : 2 juillet 2022

9/10 ans	/
11/12 ans	TSB Valenciennes vainqueur du Championnat
13/14 ans	TC Choisy Au Bac bat AC Cambrai
15/16 ans	OSM Lomme bat AT Bethune
17/18 ans	TC Méru bat La Raquette VA

**V. Finales régionales « interclubs jeunes » (Garçons) :**

- Finales (11/12 ans) : 22 janvier 2022
- Finales : 2 juillet 2022

9/10 ans	RTC Roubaix bat TC Margny Les Compiègne
11/12 ans	TC Compiègne Pompadour bat TC Téteghem
13/14 ans	La Raquette VA bat TC St Omer
15/16 ans	OSM Lomme bat TC Pont Sainte Maxence
17/18 ans	TC Villeneuve St Germain bat OSM Lomme

**VI. Challenges nationaux par équipes 9 ans et 10 ans :**

**A. Challenge national 9 ans :**

	Filles	Garçons
Limoges	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Balma	4 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>
Montauban	3 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>

	Vieira Cathy (Méru)	Liévin Raphael (Dunkerque)
	Blondel Cathy (Lomme)	Bagi Goran (Phalempin)
	Florent Leanne (Wattrelos)	Compagnon Gaspard (Fos)
	Sciacaluga Zoé (Arques)	Deschamps Martin (Lomme)
	Deruytere Clara (St Saulve)	

**B. Challenge national 10 ans :**

	Filles	Garçons
Besançon	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nd</sup>
Croissy Beaubourg	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nd</sup>
Cabourg	8 <sup>ème</sup> (absents)	7 <sup>ème</sup>
Blois	3 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>

	Salomon Julia (Harnes)	Vieira Lucas (Méru)
	Pichery Eve (Boulogne)	Genot Gaspard (Cambrai)
	Moufid Jeanne (USD)	Lamandin Harry (Cucq)
	Robert Maud (Rully)	
	Boquillon Lilou (Rivery)	

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**VII. Challenge Salier :**

135 étapes pour 1212 participants.

Phases finales les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2021 avec les 8 premiers de chaque catégorie.

**A. Finales filles :**

11/12 ans	Lequarre Clémentine (TC St André) bat Delhaye Héloïse (TC Phalempin)
13/14 ans	Aukharonak Alexandra (TC Beauvais TC) bat Delhaye Romane (TC Phalempin)
15/16 ans	Bernard Zélie (AT Béthune) bat Rizza Minh Thy (RC Arras)

**B. Finales Garçons :**

11/12ans	Sretenovic Mateja (TC Bethisy-Verberie) bat Hornain Mathis (TC Gondecourt)
13/14 ans	Mourmant Gael (La Raquette VA) bat Capon Elie (TSB Valenciennes)
15/16 ans	Fournet Gauthier (TC Péronne TC) bat Diard Pierre Marie (RC Arras)

**C. Challenge Ollivier :**

1. Clubs – 50 adhérents	Loisirs Tennis Club Hoymille
2. Clubs entre 50 et 150 adhérents	SMPS Dunkerque
3. Clubs + 150 adhérents	Racing Club Arras Tennis

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**PARTIE 2**

**I. Introduction :**

Je tiens à remercier l'ensemble de l'Equipe Technique Régionale pour son investissement et son expertise au niveau sportif. Je tiens aussi à souligner l'engagement de l'ensemble des membres de la Commission régionale jeunes sur la saison sportive 2021-2022.

Nous accueillons avec ferveur Nastasia Boitier-Legourd, CST féminine du Pas-de-Calais depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, en remplacement de Guillaume Berth, qui devient responsable des formations en région PACA.

Nous accueillons aussi avec joie Alexandre Landtsheere, suite au départ de Franck Beun, nouveau référent national des 8-10 ans garçons au sein de la DTN.

La DTN a présenté le projet de performance fédéral (PPF) au ministère des sports fin septembre 2021. Cette présentation s'est accompagnée d'une visite de la DTN le lundi 11 octobre 2021 à la Ligue et d'un Tour de France le mardi 12 octobre 2021 avec les acteurs du tennis national et régional au TC Lille.

**II. La formation des 12 ans et moins :**

La formation des 12 ans et moins est une priorité affichée pour la DTN.

La force de notre Ligue est de pouvoir harmoniser une politique sportive associée dans les 5 départements avec un alignement collectif de notre ETR. Les efforts se sont portés sur le repérage en club et dans les territoires chez les 7 ans et moins avec un accent particulier chez les jeunes filles. Les objectifs sont, d'une part, de densifier ces jeunes provenant des écoles de tennis à la base, et d'autre part, d'améliorer les vitesses de progression des enfants.

De nouvelles animations furent proposées dans chaque département sous l'impulsion des CST. De nouvelles compétitions par équipes et individuelles se sont développées chez les 10 ans et moins avec par exemple les rencontres interdépartementales 8 ans (3 rencontres versant Nord ensemble et 3 rendez-vous versant Sud). Les coupes d'hiver 7/8 ans et les coupes de printemps 7/8 et les coupes d'été 6/7 ans ont connu un réel succès au niveau régional avec un retour de satisfaction très positif de la part des clubs et des parents.

Le programme régional du club formateur 10 ans et moins mobilise l'ensemble des 6 CST, une partie des entraîneurs de Ligue, les 3 préparateurs physiques et le CTR référent en charge des 12 ans et moins.

A la suite des animations de repérages 7 ans et moins dans les différents territoires, l'ETR a identifié près de 80 enfants 12 ans et moins pour un suivi de qualité entre les bourses individuelles encadrées par les enseignants de clubs, les entraînements décentralisés des CST, les rassemblements / stages départementaux-régionaux-nationaux et le suivi en compétition de l'ETR avec les enseignants formateurs U10.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

Les visites de club nous ont permis de valoriser les clubs formateurs dans les 5 départements avec pour cette saison, 32 clubs « Avenir » (enfant de 5/8 ans OU 9/10 ans identifié par l'ETR), et 5 clubs « Espoir » (enfant de 5/8 ans ET 9/10 ans sélectionné par l'ETR).

Cet accompagnement individualisé des enfants et des clubs s'effectue grâce aux participations financières conjointes de la Ligue et des 5 comités départementaux en termes de structuration des clubs chez les 10 ans et moins (volonté d'enchaîner et d'anticiper les futures générations de jeunes licenciés).

Et afin de valoriser les enseignants formateurs de club, la commission jeunes a proposé de verser 250 euros par enfant entraîné aux éducateurs de club. Ce budget de 13 000 euros provient directement de la DTN. Les clubs et les enseignants ont apprécié cette valorisation professionnelle et ce soutien financier.

Cette dynamique de formation est relayée par des réunions territoriales autour de l'école de tennis. 8 rendez-vous ont été programmés dans les 5 départements en avril-mai dernier avec les enseignants de club. Ce projet est en cours de développement jusqu'en 2024. Il sollicitera les dirigeants et les équipes pédagogiques des clubs en 2022 et 2023.

Les objectifs sont multiples : mieux accueillir et fidéliser les enfants ; éléver le niveau sportif des jeunes ; développer de nouvelles compétitions plus attrayantes ; accompagner les parents ; valoriser les enseignants formateurs.

### **III. La formation des 13-21 ans :**

Le projet de performance fédéral propose des parcours individualisés de formation au niveau national entre le Pôle France de Poitiers, le centre national d'entraînement (CNE) et les projets associés.

Ces parcours sont validés entre la DTN et l'ETR en fonction du niveau de jeu et du projet de l'adolescent. Si le joueur n'intègre pas directement les structures nationales du Pôle France ou du CNE, la Ligue propose aux familles d'intégrer le centre d'entraînement fédéral (CFE) à Amiens. Le CFE est bien un outil privilégié de formation régionale dans le but d'intégrer les structures nationales de la DTN.

Les enfants sont identifiés dans le CFE régional s'ils s'entraînent au minimum à 50% avec un membre de l'ETR. Peuvent être en scolarité interne / externe à Amiens : Jade Psonka (Amiens), Inès Vandekerckove (Etaples), Thessy N'Tondélé (Ronchin), Grégoire Delattre (Cambrai), Elliot Rabat (Grande Synthe), Jean Combreas (Dunkerque)

Ils peuvent aussi être en aménagement scolaire avec le CNED au sein de leur club et / ou à Marcq-en-Barœul. Mais dans tous les cas, les jeunes ont des horaires aménagés adaptés aux parcours sportifs et éducatifs.

Sur un budget de 41 250 euros, 19 joueurs (8 filles et 11 garçons) ont été accompagnés pédagogiquement et financièrement (de 1 250 euros à 4 000 euros). Ces accompagnements sont validés à la suite d'entretiens individualisés qui se sont

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

déroulés en présentiel dans toute la région avec les membres de la Commission régionale jeunes et l'ETR.

La commission travaille aussi étroitement avec la Commission régionale médicale concernant le suivi des sportifs de Haut-Niveau identifiés par le Ministère des sports.

Pour rappel, voici la liste 2021-2022 des 17 joueurs identifiés sur liste ministérielle de Haut Niveau (13 ans et +) :

- Catégorie « Relève » : Arthur Fils (TC Clermontois), Carl Holder (US Dunkerque), Martin Riu (La Raquette VA).
- Catégorie « Collectif National » : Jurgen Briand (Racing Club d'Arras), Terence Atmane (TC Boulogne-sur-Mer), Lilian Marmousez (TC Clermontois), Jade Psonka (TC Amiens Métropole), Thessy N'Tondele Zinga (TC Ronchin), Thomas Duforets (TC Somain), Julie Myatovic (Fos Tennis), Inès Vandekerckhove (AS Etaples TC).
- Catégorie « Espoir » : Loan Lestir (La Raquette VA), Grégoire Delattre (AC Cambrai Tennis), Rose Sueur (TC Le Touquet), Ninon Carpentier (TC Viry Noureuil), Océane Dequidt (Club Tulipe Noire Hazebrouck).

Michel DUTRY  
**Président de la Commission  
Jeunes**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES LITIGES**

### Membres de la commission :

Alain DE KERMERCHOU (Président), Jean-Claude BESINGUE, Jacques BESMOND, Jean BOUCHER, Alain BREMENT, Léo COCHEZ, Hervé DELARU, Jean-Charles LAGARDE, Claude PITKOWSKI

La Commission Régionale des Litiges s'est réunie en séance de jugement à 4 reprises (9 décembre 2021, 31 mars, 21 juin et 30 août 2022).

Elle a examiné 10 affaires :

- 5 concernant des disqualifications d'équipes ;
- 4 relatives à des comportements de licenciés lors de tournois ou de rencontres par équipes ;
- 1 concernant le respect des droits et devoirs des associations sportives affiliées.

### **I. Origine des saisines :**

- 5 par des clubs en appels de décisions de la Commission régionale des Conflits sportifs ;
- 2 par des juges arbitres de tournois ;
- 2 par le Président du Comité Départemental de la Somme ;
- 1 par le Président de la Ligue.

### **II. Décisions prises :**

- 4 confirmations d'une décision de la Commission Régionale des Conflits Sportifs (CRCS) ;
- 2 dispenses de toute sanction ;
- 1 infirmation de décision de la CRCS ;
- 1 avertissement ;
- 1 suspension de compétitions individuelles et par équipes sur l'ensemble du territoire national pendant une durée de 6 mois dont 3 assortis de sursis ;
- 1 décision de retrait de l'affiliation fédérale d'un club.

### **III. Quelques rappels :**

La Commission des litiges ne peut être saisie que par un nombre limité de personnes ou organisations (réf : statuts et règlements FFT 2021 art 98 page 79) :

- Le Président de la FFT ;
- Le Président de la Ligue ;
- Le Président du Comité départemental ;
- Le Président de la Commission des Conflits sportifs ;
- Le Comité de tournoi ou de championnat ;

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

- Les juges-arbitres ;
- Le médecin coordonnateur (cas spécifié dans les règlements médicaux) ;
- Le Président de la Commission d'éthique ;
- Le délégué intégrité sportive de la FFT pour les seuls cas visés aux articles 132 et 132 bis page 101 des Règlements Administratifs ;
- Le Président de la Commission Fédérale de Surveillance des Opérations Electorales ou de la Commission Régionale des Litiges dans le seul cas de contrôle et validation de l'utilisation, par les listes candidates, des prestations décidées par le Comité exécutif de la FFT ou du CD de Ligue ou des CD des Comités Départementaux (art 18-2 des statuts et 44-9 des Règlements Administratifs).

Concernant les affaires de comportements et pour permettre à la commission de prendre des décisions sans ambiguïté, et doute possible, il est rappelé l'importance dans la saisine :

- D'énoncer précisément les mots prononcés et/ou les gestes effectués ;
- De l'étayer autant que possible avec des témoignages, voir des photos, etc. Dans le cas contraire le risque est de se retrouver devant une situation de la parole de l'un contre la parole de l'autre.

Les arbitres et juges arbitres ne doivent pas oublier qu'avant de saisir la Commission des Litiges, ils ont la possibilité d'appliquer certaines sanctions.

Concernant les individus, la Commission a pour vocation de sanctionner tout acte antisportif, déloyal, discourtois, contraire à l'éthique sportive et au respect de l'adversaire.

Pour terminer, il est rappelé que la Commission Régionale des Litiges traite en dernier ressort de l'appel des décisions de la Commission Régionale des Conflits Sportifs relatives aux Championnats régionaux et départementaux par équipes.

Alain DE KERMERCHOU  
**Président de la Commission  
Des Litiges**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE**

### Membres de la commission :

Patrick GAUTHIER (Président), Vincent DEBERDT, Emmanuel DERENNE, Maxime DUBOIS, Didier LECLERE, Agathe MACAREZ, Floriane PERROT, Aymeric RENARD, Dominique VAREA

La commission médicale s'est réunie durant la saison 2021-2022 en visioconférence dans le but de suivre collectivement l'ensemble des sportifs de Haut Niveau.

L'organisation des consultations médicales et l'élaboration des bilans individualisés des joueurs listés sportifs de Haut Niveau et des jeunes d'un niveau inter-régional / national / international ont été assurés par les équipes de médecins / thérapeutes de la commission régionale médicale.

#### **- 7 joueurs non listés Haut-Niveau mais suivis par l'ETR (13-18 ans) :**

Jean Combreas (US Dunkerque), Elliot Rabat (TC Saint Omer), Maxime Leveaux (TC Anzin), Lou-Anne Spindler (Chantilly TC), Simon Grys (TC Vexin-Thelle), Jules Caby (Hem TC), Lou Borez (Albert tennis stade).

Les bilans médicaux des sportifs de Haut Niveau catégorie « Relève » sont financés intégralement par la FFT et les jeunes, catégorie « Collectif National » et « Espoir », sont remboursés à 100% par la Ligue.

Tous les joueurs doivent réaliser deux examens médicaux effectués par un médecin du sport à six mois d'intervalle.

Les bilans médicaux ont été coordonnés par nos deux médecins du sport de la commission médicale : Agathe Macarez pour Amiens et Patrick Gauthier pour Marcq-en-Barœul.

Le protocole est le suivant : un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la société française de médecine, de l'exercice et du sport, un bilan diététique et des conseils nutritionnels, la recherche indirecte d'un état de surentraînement.

Entre ces deux bilans médicaux, des rendez-vous ciblés sont effectués durant la saison sportive.

Voici le protocole des bilans médicaux pour les 12 ans et plus :

1. Bilan cardiaque du sport (électrocardiogramme standardisé de repos avec compte-rendu médical) ;
2. Bilan postural et fonctionnel ;
3. Bilan dentaire ;
4. Bilan biologique (ferritine, 25 OH D3, NFS VS) ;

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

5. Bilan psychologique réalisé par un psychologue clinicien.

La commission médicale de Ligue se mobilise aussi pour proposer un suivi médical préventif et de proximité dans les 5 départements des Hauts-de-France. En effet, la pratique sportive des enfants demande une grande vigilance de la part des parents, des entraîneurs et des équipes médicales.

Les notions de prévention, de bienveillance et d'écoute active doivent nous guider au quotidien dans un souci d'épanouissement et de bien-être de l'enfant. Et il ne peut d'ailleurs y avoir de performance sans bonne santé physique et mentale des jeunes.

C'est pourquoi, un médecin référent est identifié dans chaque département pour un examen médical de prévention chez les 11-12 ans pris en charge à 100% par la commission médicale.

Aisne : Docteur Dominique Varea

Nord : Docteurs Patrick Gauthier, Julien Six et Aymeric Renard

Oise : Docteur Didier Leclerc

Pas-de-Calais : Docteur Etienne Dubroeucq

Somme : Docteur Agathe Macarez

Voici la liste des enfants 11-12 ans proposée par l'ETR et validée par la commission médicale :

- Célestine Guilbert (Tennis Squash badminton Valenciennes) ;
- Eliot Lestir (La Raquette de Villeneuve d'Ascq) ;
- Gaspard Fouques (TC Ronchin) ;
- Noah Renoncourt (TC Téteghem) ;
- Emma Nouvian-Houssé (TC Villeneuve Saint Germain) ;
- Léo Deschamps (OSM Lommois) ;
- Zakaria Azzaz (Racing Club Arras tennis) ;
- Sacha Huard De La Marre (TC Compiègne Pompadour) ;
- Marie Desprez (TC Berck) ;
- Lou Sciacaluga (TC Saint-Omer) ;
- Louca Codispoti (TC Boulogne-sur-Mer).

La commission médicale est en relation avec la commission jeunes par l'intermédiaire de l'ETR dans le suivi rapproché des jeunes dans les 5 départements de la région.

Patrick Gauthier  
**Président de la Commission  
Médicale**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION PADEL ET BEACH TENNIS**

### Membres de la commission :

Stéphanie LEPERCK (Présidente), Pierre-Marie GEFFROY (Responsable Padel),  
Nicolas LEFEBVRE (Responsable Beach Tennis), Catherine ALBIN, Coralie  
BROUCHE, Denis CHEVALIER, DECONINCK Kévin, Cyril DRUENNE, Pascal  
HADUCH, Vincent MAGNIER, Franck TURPIN

### **I. Beach Tennis :**

#### **A. Les principaux évènements :**

##### **1. Championnats de France de Beach tennis 2022 :**

Du 18 au 20 Août 2022 à Malo les Bains : 117 équipes dont 13 équipes HDF (1<sup>ère</sup> représentation nationale égalité avec Réunion et Martinique)

#### **Résultats :**

- Seniors Messieurs : Gianotti/Irigaray (REU) bat Leruste/Gueguano (NVA) ;
- Seniors Dames : Jamais/Mannarino (REU) bat Ridolfo/Naegellen (REU) ;
- Filles U14 : Guinde/Thiant (GUA) bat Fouquesolle/Gerard (REU) ;
- Filles U18 : Payet/Troucelier (REU) bat Covini/Coumba (MAR) ;
- Garçons U14 : Andreoletti/Bouny (GUA) bat Kouumba/Toutain (MAR) ;
- Garçons U18 : Moretto/Beysserre (OCC) bat Portolleau/Bourjea (REU).

##### **2. Championnats régionaux 2022 :**

Le 26 Juin 2022 à Villeneuve D'Ascq en partenariat avec La Raquette de Villeneuve d'Ascq. Première année avec les nouvelles catégories jeunes U14 et U18.

26 équipes ► 16 équipes seniors ; 7 équipes U18 (5 garçons et 3 filles) ; 3 équipes U14 (2 garçons et 1 fille).

Jamais autant d'équipes jeunes inscrites sur un championnat régional.

#### **Résultats :**

- Seniors Messieurs : Deconinck (OGS) / Galloo (US Dunkerque) bat Grimbert (OGS) / Terriere (US Leffrinckoucke) ;
- Seniors Dames : Vainqueurs Annycke (US Leffrinckoucke) / Debacker (TC Boulogne-sur-Mer) bat Comble (TC Gondécourt) / Pottier (OGS) ;
- Filles U14 : Delanchy (Amiens AC) / Normand (Amiens AC) seules inscrites ;
- Filles U18 : Czernik (US Leffrinckoucke) / Descobert (Beach Tennis Côte Picarde) bat Descobert (TC Rue) / Denis (TC Rue) ;
- Garçons U14 : Morin (US Leffrinckoucke) / Lefebvre Merlier (US Leffrinckoucke) bat Deseagher (US Dunkerque) / Olivez (US Dunkerque) ;
- Garçons U18 : Olivez (US Dunkerque) / Pierru (US Dunkerque) bat Combreas (US Dunkerque) / Roussel (US Dunkerque).

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**3. BT1000 des Hauts-de-France (organisé par la Ligue) :**

Les 15 et 16 Août 2022 Pas d'homologation ITF possible cette année car ITF de Royan aux mêmes dates (plus gros tournois français). 24 équipes ; 16 équipes mixtes ; 19 équipes messieurs ; 17 équipes dames.

**Résultats :**

- Seniors Messieurs : Deconinck (OGS) / Dorique bat Portolleau / Bourjea ;
- Seniors Dames : Mannarino / Jamais bat Hibon / Germain ;
- Seniors Mixte : Deconinck (OGS) / Jamais bat Hochdoerffer / Rollet.

**4. BT1000 des Dunes de Flandres (organisé par US Leffrinckoucke) :**

Les 4 et 5 Septembre 2021.

20 équipes : 16 équipes messieurs ; 4 équipes dames.

Pas ITF cette saison en raison des restrictions de déplacements en vigueur (COVID).

**Résultats :**

- Seniors Messieurs : Annycke (US Leffrinckoucke) / Bal (US Leffrinckoucke) bat Comble (TC Gondecourt) / Mordacq (OGS) ;
- Seniors Dames : Fidalgo / Merlyn bat Derckel (US Leffrinckoucke) / Cortesi (US Leffrinckoucke).

**5. Les tournois de la saison 2022 :**

<b>Nom club</b>	<b>Date(s)</b>	<b>Epr. Messieurs</b>	<b>Epr. Dames</b>	<b>Epr. Mixte</b>
UNION SPORTIVE LEFFRINCKOUCHE	Du 04/09/2021 au 05/09/2021	DM FFT BT 1000	DD FFT BT 1000	
STC CALAIS	Du 18/09/2021 au 19/09/2021			DX FFT BT 200 Mixte
STC CALAIS	Du 18/09/2021 au 19/09/2021	DM FFT BT 500	DD FFT BT 500	
BEACH TENNIS COTE PICARDE	16/10/2021	DM FFT BT 100 Jeunes DM FFT BT 250	DD FFT BT 100 Jeunes DD FFT BT 250	
UNION SPORTIVE LEFFRINCKOUCHE	26/03/2022	DM FFT BT 250	DD FFT BT 250	
UNION SPORTIVE LEFFRINCKOUCHE	15/04/2022	DM FFT BT 100 Jeunes	DD FFT BT 100 Jeunes	
BEACH TENNIS COTE PICARDE	17/04/2022	DM FFT BT 100 Jeunes DM FFT BT 250	DD FFT BT 100 Jeunes DD FFT BT 250	
STC CALAIS	23/04/2022	DM FFT BT 250	DD FFT BT 250	
UNION SPORTIVE LEFFRINCKOUCHE	14/05/2022			DX FFT BT 200 Mixte
BEACH TENNIS COTE PICARDE	15/05/2022	DM FFT BT 100 Jeunes DM FFT BT 250	DD FFT BT 100 Jeunes DD FFT BT 250	

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

UNION SPORTIVE LEFFRINCKOUCHE	11/06/2022	DM FFT BT 250	DD FFT BT 250	
COMITE AISNE TENNIS	18/06/2022	DM FFT BT 100 Jeunes DM FFT BT 250	DD FFT BT 100 Jeunes DD FFT BT 250	DX FFT BT 200 Mixte
BEACH TENNIS COTE PICARDE	19/06/2022	DM FFT BT 100 Jeunes DM FFT BT 250	DD FFT BT 100 Jeunes DD FFT BT 250	
IRIS TC LAMBERSART	26/06/2022	DM FFT BT 100	DD FFT BT 100	
LIGUE HAUTS DE FRANCE TENNIS	26/06/2022	DM Ch. Régional 2022 et avant DM Ch. Régional Jeune 2022 et avant	DD Ch. Régional 2022 et avant DD Ch. Régional Jeune 2022 et avant	
DURY TENNIS CLUB	09/07/2022	DM FFT BT 25	DD FFT BT 25	
UNION SPORTIVE LEFFRINCKOUCHE	14/07/2022	DM FFT BT 100	DD FFT BT 100	
UNION SPORTIVE LEFFRINCKOUCHE	16/07/2022	DM FFT BT 250	DD FFT BT 250	
STC CALAIS	20/07/2022	DM FFT BT 100	DD FFT BT 100	
STC CALAIS	21/07/2022	DM FFT BT 250	DD FFT BT 250	
LIGUE HAUTS DE FRANCE TENNIS	Du 15/08/2022 au 16/08/2022	DM FFT BT 100 Jeunes DM FFT BT 1000	DD FFT BT 100 Jeunes DD FFT BT 1000	DX FFT BT 200 Mixte

20 tournois avec 7 tournois jeunes ; 4 tournois mixte BT200 ; 1 BT25 ; 2 BT100 ; 10 BT250 ; 1 BT500 ; 2BT1000.

7 clubs organisateurs : Ligue HDF (2), US Leffrinckoucke (7), STC Calais (5), Beach Tennis Côte Picarde (4), CD Aisne (1), TC Dury (1), Iris Lambersart (1).

Championnats régionaux U14, U18 et seniors.

**B. Les meilleurs joueurs régionaux aux classements FFT et ITF (classement d'octobre 2022) :**

- Dames : Lucie Debacker (TC Boulogne sur Mer) 53<sup>ème</sup>, Camille Annycke (US Leffrinckoucke) 70<sup>ème</sup>, Clara Albert (US Leffrinckoucke) et Nolwenn Rogier 104<sup>èmes</sup>

2 représentantes des Hauts-de-France dans le top 100 FFT ;

- Messieurs : Estéban Bonnet (TC Wattrelos ; nouveau licencié HDF 2023) 17<sup>ème</sup>, Kevin Deconinck (Olympique Grande Synthe) 37<sup>ème</sup>, Anthony Galloo (TSB Dunkerque ; US Dunkerque en 2022) 66<sup>ème</sup>

7 représentants des HDF dans le top 100 FFT :

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

- Jeunes (le classement FFT Beach Tennis est unique et regroupe les jeunes et les seniors dans un seul classement) :

**17/18 ans Garçons** : 7 - Louis Pierru (US Dunkerque) ;  
13 - Lucas Roussel (US Dunkerque) ;  
18 - Alexandre Carre (TC Rue).

**15/16 ans Garçons** : 8 - Jean Combreas (US Dunkerque) ;  
24 - Arthur Desaegher (US Dunkerque) ;  
33 - Louis Manuel Grassier (SC Ardresien).

**13/14 ans Garçons** : 2 - Ferdinand Morin (US Leffrinckoucke) ;  
3 - Néo Lefebvre Merlier (US Leffrinckoucke) ;  
17 - Armand Olivez (US Dunkerque).

**17/18 ans Filles** : 12 - Charlotte Czernik (US Leffrinckoucke) ;  
38 - Adèle Loger (TC Abbeville) ;  
39 - Julie Lapleau (TC Rue).

**15/16 ans Filles** : 13 - Lauryne Descobert (TC Rue) ;  
14 - Denis Charlotte (TC Rue) ;  
21 - Alice Normand (Amiens AC) ;  
21 - Fantine Delanchy (Amiens AC).

**13/14 ans Filles** : 19 - Louise Duchemin (TC Rue).

La Ligue des Hauts-de-France est la 6<sup>ème</sup> Ligue nationale (4<sup>ème</sup> en métropole) en nombre de joueurs et joueuses classés avec un total de 147 représentants (105 messieurs ; 42 dames).

Sur le plan international, Estéban BONNET (TC Wattrelos ; nouveau licencié HDF 2023) est le meilleur classé régional chez les messieurs (105<sup>ème</sup> mondial), Anthony GALLOO (300<sup>ème</sup>) et Kevin DECONINCK (369<sup>ème</sup>) suivent.

Chez les dames, Alexiane LEVEQUE (TC Wattrelos) se classe 479<sup>ème</sup>.

**C. Autres résultats marquants :**

Open de France 2021 :

- Victoire de Pierru (US Dunkerque) / Olivez (US Dunkerque) en U18 Garçons ;
- 6<sup>ème</sup> place de Comble (TC Gondecourt) / Mordacq (OGS) en Seniors Messieurs ;
- 2<sup>nde</sup> place de Descobert (TC Rue) / Denos (TC Rue) en U18 Filles.

**D. Installations et terrains de Beach Tennis :**

8 clubs référencés Beach Tennis :

- Tergnier (02) ;
- Ronchin (59) ;
- Dunkerque (59) ;

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

- Leffrinckoucke (59) ;
- Calais STC (62) ;
- Agnetz (60) ;
- Dury (80) ;
- Fort-Mahon Beach tennis côte Picarde (80).

**E. Autres actions 2022 :**

- Initiation auprès des STAPS en option tennis de la Fac des Sports de Lille le 28/04 : 16 étudiants touchés ;
- Initiation auprès d'étudiants de l'Université de Lille dans le cadre des journées Sport & Patrimoine (21/5) : 45 étudiants touchés ;
- Initiation en lien avec le SUAPS de l'Université de Lille : 25 étudiants touchés ;
- Animation la veille du Championnat régional à Villeneuve d'Ascq (25/6) : 50 personnes touchées environ ;
- Initiation durant les championnats de France à Malo-les-Bains (du 13 au 20/8) : environ 350 personnes touchées ;
- Initiation Ecole primaire Renan de Roubaix sur la plage de Malo-les-Bains (du 28 au 30/6) : environ 200 CP à CM2 touchés.

**II. Padel :**

**A. Compétitions :**

**1. Circuit jeunes :**

Un premier circuit « jeunes » a été organisé cette saison. Sur les 5 dates proposées, seules 2 ont pu être organisées en U18 garçons (Amiens et Urban Padel Lezennes) et 1 en U14 garçons (Urban Padel Lezennes), aucune en filles.

Un master a été organisé à la Ligue le 11 juin, remporté par Victor Caby et Baptiste Decoster (TC Hem) en U14 et par Eliot Alglave et Baptiste Delbove (TSB Valenciennes) en U18.

**2. Détection jeunes :**

Un après-midi de détection pour la sélection de l'équipe garçons représentant la Ligue aux Championnats de France interligues jeunes a eu lieu le samedi 25 juin.

13 garçons (6 en U14, 3 en U16, 4 en U18) ont été évalués par Johan Romanowski.

**3. Championnats de France interligues jeunes :**

A l'issue des détections, l'équipe emmenée par Johan Romanowski, composée de Loris Morvan (RTC Roubaix) et Louis Cacheux (TSB Valenciennes) en U14, Eliot Luzinar et Noah Poulain (TC St-Martin-Boulogne) en U16 et Eliot Alglave et Baptiste Delbove (TSB Valenciennes) en U18, termine 4<sup>ème</sup> lors des Championnats de France jeunes du 24 au 26 août à Toulouse.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**4. Championnat régional par paires :**

Le Championnat Régional 2022 s'est déroulé du 1er au 3 juillet 2022 au 4Padel de Valenciennes. 4 paires inscrites en Dames : Déborah Alquier et Océane Kik s'imposent face à Lucie Allison et Emma Galfre. 28 paires inscrites en Messieurs : Julien Seurin et Lilian Fouré s'imposent face à Marc Durieux et Johan Romanowski. Les nouveaux champions régionaux (+ Lucie Allison et Emma Galfre, repêchées chez les dames) représenteront la Ligue aux Championnats de France du 21 au 23 octobre à Toulouse.

**5. Championnat régional interclubs :**

Les premiers Championnats régionaux interclubs ont été organisés en septembre :

- 4 équipes dames (1 division) se sont affrontées le 18 septembre et l'équipe 1 du TSB Valenciennes remporte le Championnat et se qualifie pour la Nationale 2 ;
- 28 équipes messieurs (réparties en 3 divisions) se sont affrontées les 11 et 25 septembre et l'équipe de l'OGS Tennis Padel 1 remporte la finale de Régionale 1 jouée à la Ligue et se qualifie pour la Nationale 2 ;
- L'équipe du TCM Denain (chez les dames) et l'équipe 1 du TC Douai (chez les messieurs) ont été directement qualifiées pour la Nationale 1 en décembre.

**B. Actions de développement proposées par la Ligue :**

Les actions de développement proposées par la Ligue sont les suivantes :

- Proposition de kits de communication Portes-ouvertes/animation (kakémonos) ;
- Aides à la structuration des écoles de padel ou stage (250€) : 3 clubs aidés (TSB Valenciennes, Agnetz A.S. et TC Steenvoorde) ;
- Raquettes pour les jeunes nouveaux licenciés ;
- Organisation d'une réunion d'information entre dirigeants padel ;
- Subventions individuelles pour les meilleurs jeunes selon un cahier des charges.

**C. Harmonisation du calendrier et homologation des tournois :**

230 tournois ont été organisés au cours de la saison 2022.

**D. Formation DFMP :**

10 candidats ont participé à la formation DFMP : 9 candidats reçus à l'épreuve certificative et 1 candidat non reçu. Concernant la formation TFP, nous avons ouvert les inscriptions pour une première session qui devait commencer en septembre 2022. Malheureusement, nous n'avons eu que 2 candidats.

Stéphanie LEPERCK  
**Présidente de la Commission  
Padel et Beach Tennis**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION PARATENNIS**

### Membres de la commission :

Olivier LAUBIER (Président), Arnaud CASSEL, Emmanuel EVERAERT, Sophie FRAIOLI, Jean-Pierre LECOCQ, Julien LEFEVERE, Denis MENAGE, Ines OUAZENE, David SUEUR, Nicolas VANLERBERGHE, Emmanuel VERFAILLIE

Après 2 saisons largement perturbées par la crise sanitaire, l'activité de la commission régionale tennis fauteuil a pu reprendre de façon plus normale en 2022 (avec en particulier les compétitions individuelles et par équipes) même si certaines manifestations, dont en particulier le stage régional destiné à la fois aux joueurs et aux enseignants dans le cadre de la formation continue, n'ont pas encore pu être remises en place. L'embauche d'un enseignant à mi-temps, dans le cadre d'un poste ESQ Parasport, a permis d'organiser des entraînements décentralisés et des séances d'initiation et découverte dans des centres de rééducation.

### **I. Création d'un poste ESQ Parasport :**

Embauche en septembre 2021 de Frédéric Foulon à mi-temps, dans le cadre d'un emploi ESQ Parasport à la fois sur le paratennis et le tennis sport adapté.

Principales missions pour le paratennis : encadrement de rassemblements et entraînements, organisation et encadrement de séances « découvertes » dans différentes structures et centre de rééducation, soutien aux clubs en entraîneurs qui proposent une activité tennis fauteuil, ...

### **II. Aides financières :**

Soutien des clubs qui proposent des entraînements de tennis fauteuil et/ou qui mènent des actions avec des centres de rééducation (12 clubs aidés sur la saison 2022, pour un montant global de 5 050 €).

Soutien aux tournois nationaux organisés par des clubs (9 tournois aidés sur la saison 2022, pour un Soutien aux tournois nationaux organisés par des clubs (9 tournois aidés sur la saison 2022, pour un montant global de 4 350 €, 2 tournois ayant dû être annulés ou reportés cette saison).

### **III. Championnat par équipe régional (phase qualificative de Nationale 3) :**

5 équipes inscrites.

A l'issue d'une phase de poules, l'équipe du TSB Valenciennes a été sacrée championne régionale.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**IV. Phases interrégionale et nationale des interclubs de Nationale 3 :**

L'équipe du TSB Valenciennes a remporté la phase interrégionale organisée cette année en Bourgogne Franche-Comté et s'est qualifiée pour la phase finale nationale disputée à Saint-Malo où elle ne s'est inclinée qu'en finale (obtenant du même coup la montée en Nationale 2).

A noter que l'équipe de Berck s'est maintenue en Nationale 2.

**V. Trophée régional individuel (4<sup>ème</sup> édition) :**

Organisé du vendredi 13 au dimanche 15 mai au Touquet avec 16 participants. Vainqueur : Laurent Everaert (TC Avesnes Aubigny), finaliste : Tony Boval (TSB Valenciennes). Pas de compétition « format vert » cette année, faute d'un nombre d'inscrits suffisant

**VI. Championnats de France individuels de tennis fauteuil 2022 :**

Sophie Fraioli (TC Compiègne Pompadour) a décroché la 2<sup>ème</sup> place dans la catégorie « quads »

**VII. Open international des Hauts-de-France de tennis fauteuil au Touquet :**

Malgré le succès de l'édition organisée en 2021, cette compétition (qui est l'une des épreuves majeures du circuit mondial) a malheureusement dû être annulée cette saison, pour des raisons essentiellement financières (impossible d'équilibrer un budget important dans un contexte où plusieurs de nos partenaires et des sociétés intéressées par l'évènement subissent toujours les conséquences économiques de la crise sanitaire).

**VIII. Statistiques tennis fauteuil à l'issue de la saison 2022 :**

Pratiquants :

- 52 licenciés en fin de saison 2022 (34 messieurs + 10 dames + 8 juniors).

Clubs :

- 16 clubs comptent des licenciés de tennis fauteuil (dont 12 proposent une activité encadrée).

Compétitions :

- 9 tournois du circuit national sont organisés par des clubs de la Ligue des Hauts-de-France (Amiens AC, Arques, Beauvais OT, Berck, Compiègne Pompadour, Hazebrouck, Maubeuge, Ronchin, Valenciennes) ;
- La Ligue organise un tournoi ITF (l'Open international des Hauts-de-France) ainsi qu'un trophée régional individuel ;
- Le Comité Départemental du Nord organise depuis 2021 un tournoi international junior à Marcq-en-Barœul, en même temps que le tournoi TE u14 de la Ligue. 10 jeunes (7 garçons et 3 filles) ont participé à la 2<sup>ème</sup> édition du 13 au 15 janvier 2022. Un stage junior a également été proposé dans la continuité de ce tournoi, le samedi après-midi et le dimanche ;

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

- Avec ces 12 compétitions, la Ligue des Hauts-de-France est celle où il y a le plus de compétitions organisées en France.

Classés (en fin de saison 2022) :

- 23 classés FFT (18 messieurs dont 2 assimilés, 3 dames dont 1 assimilée, 2 quads) ;
- 4 classés ITF (2 messieurs, 1 dame, 1 quad).

Olivier LAUBIER  
**Président de la Commission  
Paratennis**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION POLE SOCIETAL**

### Membres de la commission :

Bruno HANNECART (Président), Arnaud CASSEL, Jean-Charles DELVAS, Frédéric FOULON, Marc JUTARD, Didier LECLERC, Gilles LESAGE, Arlette LESTRAT, François NELIAS, Michael OOGHE, France PENEL, Aymeric RENARD, Maxime TONNEAU

Vous trouverez ci-après les faits marquants et actions qui ont animé la commission tout au long de cette saison 2022.

### **I. Tennis Adapté :**

Une cinquantaine de clubs de notre région propose une activité de Tennis Sport Adapté, en collaboration avec un établissement spécialisé, et intervention de l'enseignant D.E. du club dans une majorité des cas.

La saison 2022 a vu une relance de l'activité « tennis sport adapté » qui avait été largement perturbée par la crise sanitaire, même si certains établissements spécialisés ont préféré attendre la rentrée de septembre 2022 pour remettre en place leur collaboration avec des clubs de tennis.

Les championnats régionaux ont de nouveau pu être organisés cette saison, le 28 avril au centre de ligue de Marcq-en-Barœul pour le versant nord (15 participants) et le 19 mai au Tennis Club du Vexin-Thelle pour le versant sud (17 participants).

Lors des championnats de France, organisés à Bar-le-Duc (Grand Est) tout début juillet, 4 joueuses et joueurs de la Ligue ont remporté une médaille : Angélique Germanetti (or en VD BC2), Pascal Mathon (argent en VM BC2), Florian Jariel (bronze en VM BC2), tous les 3 du Tennis Club du Vexin-Thelle, et Elise Delvas (TC Linselles, argent chez les juniors filles CD). Sélectionnée en équipe de France pour les championnats du monde et d'Europe, disputés en juillet en Pologne, Elise a remporté 3 médailles mondiales (double mixte, double dames et équipe féminine) et 3 médailles européennes (dont une en or) dans les mêmes catégories.

Le Tennis Club de Linselles a pu organiser la 2<sup>ème</sup> édition de son tournoi national de Tennis Sport Adapté durant les vacances de la Toussaint 2021 (17 participants). La 3<sup>ème</sup> édition était programmée en septembre 2022.

16 clubs ont bénéficié en 2022 d'une aide financière de la Ligue pour la mise en place de cycles de découverte du Tennis Sport Adapté, pour un montant global de 8 545 €. Le nombre de clubs aidés et le montant global de ces aides sont logiquement supérieurs à la saison précédente avec la reprise de l'activité et se rapprochent même des chiffres d'avant la crise sanitaire.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

Un modèle de convention entre un club de tennis et un établissement spécialisé a été établi afin de favoriser la mise en place de cycles de Tennis Adapté dans les clubs. La formation des enseignants reste également un axe de développement important.

**II. Opération Balle Jaune :**

Le nombre de balles récoltées lors de cette saison 2022 a de nouveau diminué par rapport aux années précédentes. Désormais valorisée en masse de balles recyclées, la récolte 2022 a été évaluée à 1062 kg, ce qui correspond à un peu plus de 20 000 balles (bien loin des quasi 100 000 balles cumulées pour les Flandres et la Picardie en 2015).

Il semble donc essentiel de remobiliser les clubs et les licenciés à cette opération de recyclage des balles de tennis usagées. Paradoxalement, avec 6 plateaux sportifs déjà construits à partir de balles recyclées, les Hauts-de-France sont toujours l'une des régions où l'on recense le plus de réalisations dans le cadre de cette opération.

**III. Tennis Santé :**

Véritablement lancé dans notre Ligue lors de la saison 2019, le programme FFT « Tennis Santé » poursuit son développement.

La formation des enseignants D.E. est indispensable pour encadrer des séances de Tennis Santé. Une 4<sup>ème</sup> session de formation a été organisée au siège de la Ligue en septembre 2021 et a permis de former 28 nouveaux enseignants. A noter que la 5<sup>ème</sup> session de formation a été programmée début septembre 2022, sur 4 jours, avec une quinzaine d'inscrits.

Des aides financières et matérielles sont proposées par la Ligue pour soutenir les clubs s'engageant dans cette thématique. 21 clubs ont pu bénéficier en 2022 d'une aide financière (avec un montant global de 9 450 €).

Une labellisation « Club Tennis Santé » a été mise en place par la FFT depuis 2020. A l'issue de la saison 2022, 41 clubs de la Ligue des Hauts-de-France sont déjà labellisés.

Le « trinôme » constitué d'Aymeric Renard, médecin, Michaël Ooghe, enseignant DE, et Emmanuel Mas, CED, est à la disposition des clubs souhaitant s'impliquer dans le programme Tennis Santé.

**IV. Convention de collaboration avec le comité national « Premiers de Cordée » :**

Pour rappel, une convention a été signée en 2021 entre la Ligue des Hauts-de-France et le comité national Premiers de Cordée afin de proposer des séances d'initiation au tennis à des enfants hospitalisés ou handicapés en milieu hospitalier. Retardées en raison du contexte sanitaire, les premières séances ont pu être mises en place lors de la saison 2022. Elles ont été encadrées par Frédéric Foulon, entraîneur ESQ paraport.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**V. Appel à projets FFT « Les Trophées des Actions Solidaires » :**

7 dossiers ont été déposés par des clubs de la Ligue pour la saison 2022.

**VI. Tennis dans les Quartiers :**

4 sites de l'association « Fête le Mur » fonctionnent dans notre Ligue : Beauvais, Lille et, depuis 2021, Roubaix et Saint-Omer. D'autres implantations pourraient être envisagées dans la région. Un cahier des charges pour la création d'un site est à la disposition des clubs intéressés.

Remerciements pour le travail accompli à tous les membres de la commission et aux personnes qui ont collaboré sur les différents dossiers.

Bruno HANNECART  
**Président de la Commission**  
**Pôle sociétal**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS**

### Membres de la commission :

Jeannine MESTRE (Présidente), Tiziano BERTINI, Antoine HENNEQUIN, Olivier KABAN, Anne MAQUETTE, François RICHARDSON, Joël TABARY

### **I. Championnats par équipes Seniors régionaux :**

Le Virus du Covid nous ayant laissé un peu de répit, les championnats régionaux par équipes seniors 2022 ont pu se dérouler normalement.

Les divisions et les poules ont donc été constituées à partir des résultats de la saison sportive 2019 et en fonction des réinscriptions qui ont eu lieu en décembre 2021.

Les feuilles de matches ont été enregistrées sur Ten'Up. 3 équipes Messieurs et 2 Dames se sont qualifiées pour les Championnats de France :

#### Messieurs :

T.C. Ronchin 1 (56590119)  
TC Trith St Léger 1 (56590086)  
C.T.N. Hazebrouck 1 (56590013)

#### Dames :

Beauvais Oise Tennis 1 (56600444)  
TC Lillois Lille Métropole 1 (56590045)

3 équipes Messieurs descendent de National 4 en DQCF pour 2023 (Denain, Compiègne et F.O.S. Villeneuve d'Ascq). Pas de descentes en Dames.

Le championnat régional 2022 était composé de :

- 318 Equipes Messieurs :

DQDN4 : 18 équipes réparties en 3 Poules de 6  
Division 1 : 24 équipes réparties en 4 Poules de 6  
Division 2 : 48 équipes réparties en 8 Poules de 6  
Division 3 : 96 équipes réparties en 16 Poules de 6  
Division 4 : 132 équipes réparties en 22 Poules de 6

- 78 Equipes Dames :

DQDN3 : 12 équipes réparties en 2 Poules de 6  
Division 1 : 24 équipes réparties en 4 Poules de 6  
Division 2 : 42 équipes réparties en 7 poules de 6

Se maintiennent en DQDN pour la saison 2023, les clubs suivants :

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

Messieurs DQDN4	Dames DQDN3
56 59 0148 AT Mouvaux	56 62 0064 TC Le Touquet 1
56 59 0026 RTC Roubaix 1	56 59 0281 Wattrelos TC 1
56 59 0242 TC Phalempin 1	56 59 0085 OGS Tennis 1
56 59 0048 TC Somain 1	56 80 0038 Amiens AC 2
56 62 0070 TC Boulogne 2	56 59 0052 US Gravelines 1
56 59 0165 OSM Lomme 2	56 60 0022 CAT Creil 1
56 80 0039 TC Amiens Metro 1	
56 59 0037 TC Douai 1	
56 62 0065 RC Arras 2	

Pour les autres divisions, vous pouvez dorénavant consulter les classements sur TEN'UP (en remplacement de la Gestion Sportive). Cet outil vous permet également de consulter votre classement, celui des autres joueurs ainsi que tout ce qui a trait aux compétitions individuelles et par équipes.

**II. Championnat individuel Régional :**

Il concerne les Messieurs et Dames 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> série qualificatifs aux Championnats de France.

Les phases finales du championnat régional 2<sup>ème</sup> série se sont déroulées à St Quentin, les 3<sup>ème</sup> séries à Villers Cotterêts et les 4<sup>ème</sup> séries à Marle les 4 et 5 juin 2022. Les finales quant à elles se sont déroulées au Tennis Club d'Arras, le 6 juin :

**Tableau 2<sup>ème</sup> série Messieurs (7 joueurs)**

Finale : Laurent Rochette (-15 – T.C. Boulogne) 1/6 5/5 Ab. / Julien Obry (-15 – Albert Tennis)

Vainqueur : Laurent Rochette.

**Tableau 2<sup>ème</sup> série Dames (5 joueuses)**

Finale : Julie Gauguery (-4/6 - TC Arras) 6/4 0/1 ab. / Laura Tanfin (0 - T.C. Rivery Municipal)

Vainqueur : Julie Gauguery.

**Tableau 3<sup>ème</sup> série Dames (6 joueuses)**

Finale : Ainhoa Menant (5/6 - TC Flandres Croix) 6/1 6/2 / Emma Nouvian-Houssé (4/6 - Villeneuve St Germain)

Vainqueur : Ainhoa Menant.

**Tableau 3<sup>ème</sup> série Messieurs (5 joueurs)**

Finale : Baptiste Ibled 15/1 (Hem TC) 6/2 6/4 / Charles Leroy (TC Courrières)

Vainqueur : Baptiste Ibled.

**Tableau 4<sup>ème</sup> série Dames (5 joueuses)**

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

Finale : Pauline Foulloy (15/5 - Beauvais) 7/6 7/5 / Anaïs Lalande (Montigny en Ostrevet)

Vainqueur : Pauline Foulloy

**Tableau 4<sup>ème</sup> série Messieurs (5 joueurs)**

Finale : Clément Harinthe (15/3 - Vivaise) 7/5 7/5 / Pierre Lavaire (15/5 –

Margny-lès-Compiègne)

Vainqueur : Clément Harinthe

Les finales se sont déroulées sous un beau soleil et dans une excellente ambiance festive.

Nous remercions très sincèrement ces clubs pour leur accueil et le prêt des terrains extérieurs.

Nous en profitons pour remercier également, les juges arbitres, les arbitres et tous les bénévoles des clubs pour leurs engagements au service du Tennis.

Nous n'oublierons pas également de remercier notre assistante administrative, Catherine Duchâtele, pour sa disponibilité et sa gentillesse, aux services des Clubs et des membres de la Commission.

Jeannine MESTRE  
**Présidente de la Commission  
Seniors**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION SENIORS PLUS**

### Membres de la commission :

Jean-Claude LECAS (Président), Benoit CHRETIEN, Sophie FASOLI, Xavier MITOUART, Armel VASSEUR

La Commission Régionale Seniors Plus composée d'un membre de chaque commission Seniors + départementale, et de Daniel Cachera pour la Coupe Michel Sueur, s'est réunie trois fois à Amiens courant 2021 et 2022 pour préparer et gérer :

- Les championnats régionaux par équipes,
- Les animations de la Coupe Michel Sueur,
- Les championnats régionaux individuels.

### **I. Championnat régional par équipes Seniors Plus :**

Ce championnat régional s'est déroulé de début octobre à fin novembre 2021 sous forme de poules.

131 équipes Messieurs, réparties en 4 catégories (35 ans, 45 ans, 55 ans, et 65 ans) et 25 équipes Dames réparties en 3 catégories (35 ans, 45 ans, et 55 ans) ont participé à ce championnat. Contrairement à l'année précédente, ce championnat s'est déroulé pratiquement normalement avec toutefois la contrainte de présentation du Pass sanitaire.

Cette compétition étant qualificative pour le Championnat de France, la phase finale qui concernait les équipes arrivées première à l'issue de la phase de poules des divisions DQCF s'est jouée à Marcq-en-Baroeul le dimanche le 12 décembre 2021.

A l'issue de ces finales, ont été sacrés Champions des Hauts-de-France et qualifiés pour les Championnats de France :

- En Dames 35 : U.S.D. Dunkerque ;
- En Dames 45 : T.C. Saint Saulve ;
- En Dames 55 : T.C. Rully.
- En Messieurs 35 : T.C. Douai ;
- En Messieurs 45 : T.S.B. Valenciennes ;
- En Messieurs 55 : T.C. Le Touquet ;
- En Messieurs 65 : T.C. Avelin.

Deux équipes se sont particulièrement illustrées lors des Championnats de France qui ont suivi : Le TCM Denain qui perd en finale en Dames 45 et le TC Rully qui gagne en Finale et devient Champion de France en Dames 55 ; Félicitations à ces 2 équipes.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**II. Coupe Michel Sueur :**

Cette compétition est une animation réservée aux Messieurs de 60 ans et plus et qui s'est déroulée de janvier à juin. Sa particularité est qu'elle se joue en deux phases, la première par poules géographiques sur une seule division et la seconde sous forme de tableau éliminatoire pour les vainqueurs de poule. Les rencontres comportent deux simples et un double et les équipes sont constituées de quatre joueurs.

59 équipes réparties en 10 poules (9 de 6 équipes et 1 de 5 équipes) ont participé à cette animation dans une ambiance très conviviale. Tous les départements étaient représentés. La finale s'est jouée à l'Amiens AC entre le TC Jeumont et le TC Tergnier. Au terme d'une rencontre très accrochée (2 à 2 à l'issue des matchs), c'est finalement le TC Tergnier qui l'emporte au set average.

La remise de la coupe et un repas pris en commun ont clôturé cette animation.

**III. Championnat régional individuel Seniors plus :**

Ce championnat, cette année, a retrouvé son format habituel d'avant Covid, à savoir, pour chaque catégorie, un tableau final avec les 5 vainqueurs départementaux, plus le meilleur classement parmi les finalistes départementaux et enfin d'éventuels exempts. Une catégorie a été ajoutée : les Messieurs 80.

Les finales se sont déroulées en deux temps :

- Le 28 mai au C.A.T. Creil pour les Messieurs 60, 65, 70, 75 et 80 ans, et à Marcq-en-Barœul pour les Dames 60, 65, 70 et 75 ans.
- Le 6 juin au R.C. Arras pour les Dames et Messieurs de 35, 40, 45, 50 et 55 ans.

A l'issue de ces rencontres, disputées dans une bonne ambiance, sont devenus champions des Hauts-de-France :

CAT	DAMES	MESSIEURS
35	Brument Marion 1/6 TC Le Touquet	Janson Romain 3/6 TC Thourotte
40	Mraz-Fourcroy Karla 4/6 Amiens AC	Vanderbecq Erick 3/6 Compiègne Pompadour
45	Lesueur Angélique 15/1 Ailly sur Noye TC	Courgeon Florent 3/6 CAT Creil
50	Buisson Virginie 3/6 TCM Denain	Dandois Paul-Henri 3/6 TC Douai
55	Beague Elisabeth 15/2 TC Sequedin	Beague Frédéric 15/1 TC Sequedin
60	Primault Sylvie Compiègne	Lejot Dominique 15/1 TC Douai
65	Mortier Régine TC Le Touquet	Doublet Patrick 15/4 Amiens AC
70	Campion Michele TC Le Touquet	Duforat Dominique 15/5 Neuilly ST Front
75	Desprets Carole TC Lamorlaye	Delignon Gérard 30 Amiens AC
80	/	Rault Jean Pierre 30/3 Beauvais Oise Tennis

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

Toutes ces joueuses et joueurs se sont qualifiés pour les Championnats de France, qui cette année, se sont à nouveau déroulés au Stade Roland Garros en juin et juillet. Deux de nos représentantes se sont particulièrement distinguées dans ces Championnats de France puisque Sylvie Primault du T.C. Compiègne Pompadour est Vice-Championne de France en Dames 60 et Virginie Buisson du T.C.M. Denain Championne de France en Dames 50. Félicitations à ces deux joueuses et à leur club respectif.

Bien sûr, toutes ces compétitions n'auraient pu se tenir sans la participation active des arbitres, juges arbitres et bénévoles qui ont œuvré pour la bonne réussite de ces championnats et je tiens à les remercier vivement.

De même, grâce aux clubs du C.A.T. Creil et du R.C. Arras qui ont mis à notre disposition leurs installations pour organiser ces journées.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres de ma commission pour leur disponibilité, leur travail et leurs conseils ainsi que notre assistante Catherine Duchâtel pour son aide précieuse, son professionnalisme et sa connaissance du terrain.

Jean-Claude LECAS  
**Président de la Commission  
Seniors plus**

## **RAPPORT DE LA COMMISSION TENNIS ENTREPRISE**

### Membres de la commission :

Jean-Marie CAPON (Président), Richard BORE, Denis CHEVALIER, Benoît CHRETIEN, Hervé DALONGEVILLE, Patrick DEVILLERS, Vincent MAGNIER, Michel SIMOULIN

Dans l'environnement professionnel, le Tennis Entreprise offre la possibilité de jouer au tennis, en **loisir** ou en **compétition**.

Du joueur débutant au joueur confirmé, le Tennis Entreprise permet de pratiquer le tennis dans le cadre d'une organisation adaptée aux contraintes professionnelles et de représenter les couleurs de son entreprise, de son administration ou de sa corporation lors d'animations ou de compétitions. Les avantages du Tennis Entreprise sont multiples.

Il permet pour le club de :

- Valoriser l'image et le développement du club ;
- Favoriser l'implication du club dans la vie économique locale ;
- Encourager des partenariats avec les entreprises et avec les collectivités locales ;
- Attirer de nouveaux licenciés adultes, lesquels sont en attente d'activités ;
- Attirer d'anciens pratiquants adultes.

Pour l'entreprise il permet de :

- Valoriser l'image de l'entreprise ;
- Contribuer au bien-être des salariés : santé, relations inter salariés (développement de l'esprit d'équipe, de la culture d'entreprise, des liens amicaux entre collègues, diminution des barrières hiérarchiques, etc.) ;
- Bénéficier d'installations dont l'entreprise ne dispose pas ;
- Améliorer la notoriété dans le cadre d'un partenariat, par exemple commercial, avec le club (mise en avant à l'intérieur et à l'extérieur du club).

### Bilan de la saison sportive 2022 :

<b>Planning d'organisation des compétitions Tennis Entreprise</b>											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
				Cotisation statutaire							
				Championnat territorial féminin & masculin - Nord							
			Coupes mixte & masculine - AOS								
				Coupes mixte & masculine - Nord							
						Championnat territorial féminin & masculin - AOS					
								Championnat été féminin & masc. - Nord			

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

**I. Championnat territorial féminin Nord :**

4 équipes, représentant 3 sections Tennis Entreprise ont participé à cette compétition. Le titre est revenu à l'équipe de Décathlon-2.

**II. Championnat territorial masculin Nord :**

Au total 45 équipes, représentant 32 clubs ou sections Tennis Entreprise, les finales des trois divisions ont eu lieu le 16 mars 2022 sur les courts de la ligue à Marcq-en-Barœul. En 1<sup>ère</sup> division, c'est l'équipe du Conseil Régional des Hauts de France qui a remporté le titre en battant l'équipe de Décathlon-2. Les équipes championnes sont ESL Lommelet-1 en 2<sup>ème</sup> division, Provost Rack'ette Team-1 en 3<sup>ème</sup> division.

**III. Championnat territorial féminin AOS :**

Une seule équipe inscrite l'ASPEN.

**IV. Championnat territorial masculin AOS :**

Au total 21 équipes, représentant 17 clubs ou sections Tennis Entreprise, ont été réparties en 3 divisions. En 1<sup>ère</sup> division, c'est l'équipe de l'Union des Professions du Tennis Axonais qui a remporté le titre en battant les joueurs de Méaulte Aérospatiale. L'équipe de Plastic Omnium est championne de la 2<sup>ème</sup> division et en 3<sup>ème</sup> division c'est l'équipe de St Merri BMW qui est championne.

**V. Championnat d'été féminin Nord :**

4 équipes, représentant 3 sections Tennis Entreprise ont participé à cette compétition. Le titre est revenu à l'équipe de Décathlon-1.

**VI. Championnat d'été masculin Nord :**

Deux championnats se sont déroulés en parallèle : le premier en zone Maritime avec 7 équipes réparties en 2 poules et le second dans le reste de la ligue avec 34 équipes réparties dans 7 poules.

Pour la zone Métropole c'est l'équipe de la Police de Lille qui est championne et l'équipe de Gesla Gravelines qui est finaliste pour la zone Maritime. La finale, qui a eu lieu le 22 juillet 2022 sur les courts de la ligue, a été remportée par l'équipe de Gesla Gravelines.

**VII. Coupes régionales Tennis Entreprise :**

**A. Coupe masculine :**

Cette compétition est réservée aux joueurs non classés à 30/1 et comprend 3 simples et un double. Chaque équipe doit être composée de 3 joueurs au minimum, les joueurs de simples peuvent disputer le double.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

Pour la zone Nord, 8 équipes ont pris part à cette compétition, la victoire est revenue à l'équipe du Crédit du Nord qui a battu en finale l'équipe de Chaussexpo.

Pour la zone AOS, 6 équipes inscrites dans cette épreuve, c'est l'équipe de Méaulte Aérospatiale qui termine première.

Le 18 juin 2022, sur les courts extérieurs de la ligue à Marcq-en-Barœul, a eu lieu une finale régionale entre les équipes championnes de chaque zone. C'est l'équipe du Crédit du Nord qui bat l'équipe de Méaulte Aérospatiale.

**B. Coupe mixte :**

Cette compétition est réservée aux joueurs NC à 30/1 et joueuses NC à 30. Elle comprend 2 simples messieurs, 1 simple dame et 1 double mixte ; les joueurs et joueuses de simple peuvent participer au double. Chaque partie de simple apporte un point à l'équipe gagnante, le double mixte vaut deux points.

Pour la zone Nord, 3 équipes se sont engagées dans cette compétition remportée par l'équipe de l'Université de Lille.

Pour la zone AOS, 2 équipes inscrites dans cette compétition remportée par l'équipe de Tennis Enseignants du Beauvaisis.

Le 18 juin 2022, sur les courts extérieurs de la ligue, a eu lieu une finale régionale entre les équipes championnes de chaque zone. C'est l'équipe de l'Université de Lille qui bat l'équipe de TEB.

**VIII. Championnats de France 2022 :**

Les championnats de France Tennis Entreprise de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division ont eu lieu du 25 septembre au 13 novembre 2021.

En 3<sup>ème</sup> division féminine et masculine des Championnats de France Tennis Entreprise, la France est divisée en 8 groupes de 4 ligues. Les ligues organisent à tour de rôle ces épreuves, la ligue des Hauts-de-France a 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie.

**A. Championnat de France de 3<sup>ème</sup> division féminine :**

Ce championnat comprend 3 simples et 1 double, les joueuses de simples peuvent participer au double qui compte pour 2 points.

Pour la zone Nord, l'équipe de l'Université de Lille a été éliminée dès les interrégions, il n'y a pas eu d'équipe pour la zone AOS.

**B. Championnat de France de 3<sup>ème</sup> division masculine :**

Cette compétition comprend 4 simples et 1 double, les joueurs de simples peuvent participer au double.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**

Pour la zone Nord, l'équipe des Prof en Nord gagne les interrégions et se qualifie pour la finale de l'épreuve. Ils joueront la saison prochaine en 2<sup>ème</sup> division. Pour la zone AOS, l'équipe de l'UPT Axonais perd en 1/4 de finale.

**C. Championnat de France de 2<sup>ème</sup> division féminine :**

2 poules de 5 équipes, il n'y a pas d'équipe de notre ligue dans ce championnat.

**D. Championnat de France de 1<sup>ère</sup> division féminine :**

2 poules de 5 équipes, l'équipe de Décathlon joue en poule A et termine à la première place. Les féminines de l'UPT Axonais joue en poule B et terminent également première de leur poule. Les deux équipes se rencontreront en finale, elles restent en 1<sup>ère</sup> division la prochaine saison.

**E. Championnat de France de 1<sup>ère</sup> division masculine :**

2 poules de 6 équipes, l'équipe de Décathlon joue en poule A. L'équipe de Décathlon termine à la 2<sup>ème</sup> position de la poule et reste en 1<sup>ère</sup> division la prochaine saison.

Pour la saison 2023, la ligue des Hauts-de-France aura 5 équipes dans les championnats de France de Tennis Entreprise :

- 1<sup>ère</sup> division féminine : Décathlon et UPT Axonais
- 1<sup>ère</sup> division masculine : Décathlon
- 2<sup>ème</sup> division féminine : Educ Nat 59/62
- 2<sup>ème</sup> division masculine : Prof en Nord

**IX. Finales des championnats de France Tennis Entreprise :**

Chaque année, ces championnats, qui existent depuis 1964, se déroulent dans une ligue différente, la ligue de Bretagne a organisé les finales le 13 novembre 2021 à Saint-Malo et la saison prochaine c'est la ligue d'Occitanie qui les accueillera à Toulouse le 22 octobre 2022.

En 3<sup>ème</sup> division masculine, **le titre de champion de France est revenu aux joueurs des Prof en Nord**, ils ont battu en finale l'équipe de l'Aviation Civile Essonne (Ile-de-France) sur le score de 4/1.

**Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis  
du samedi 19 novembre 2022**



*L'équipe des Prof en Nord championne de France de 3ème division masculine*

En 1<sup>ère</sup> division féminine, **le titre de championne de France est revenu aux joueuses de Décathlon**, elles ont battu en finale l'équipe de l'UPT Axonais (Hauts-de-France) sur le score de 5/0.



*L'équipe de Décathlon championne de France de 1ère division féminine*

Je voudrais remercier l'ensemble des salariés de la Ligue et plus particulièrement Catherine Duchâtelet pour l'aide qu'elle nous apporte tout au long de l'année. Je remercie également les membres de la commission régionale pour leur participation et leur engagement pour le Tennis Entreprise.

**Jean-Marie CAPON  
Président de la Commission  
Tennis Entreprise**